



**PRINCIPES ET RÈGLES DE PRÉPARATION
DES ÉQUIPES POUR LA COUPE DE FRANCE
D'AVIRON DE MER 2010**

PRINCIPES ET RÈGLES DE PRÉPARATION DES ÉQUIPES POUR LA COUPE DE FRANCE D'AVIRON DE MER 2010

PRÉAMBULE

L'objet du présent document est la définition des critères de préparation pour les équipes vétérans (plus de 40 ans dans l'année en cours), seniors, juniors et cadets, femmes et hommes, pour constituer les équipes qui représenteront la Ligue d'Aviron des Pays de la Loire lors de la 3^{ème} Coupe de France d'aviron de mer le samedi 5 juin 2010 à PORNIC.

L'épreuve se déroulera conformément au code des régates en mer de la FFSA sur une distance unique de 6 000 m pour toutes les catégories, uniquement en yoles à 4 barrées.

RÈGLES GÉNÉRALES

Le nombre de bateaux représentant la Ligue dans chaque catégorie sera fixé par le Bureau de la Ligue sur proposition des responsables sportifs. La proposition sera basée sur le niveau général de chaque catégorie, son homogénéité, la motivation des rameurs et la catégorie d'âge. Le souhait restant axé sur le fait que nous puissions continuer le travail initié en 2008 et présenter une équipe la plus complète et performante possible. L'épreuve se déroulant dans notre Ligue, il est souhaité que nous puissions engager au moins deux coques par catégorie comme le prévoit le règlement,

Le nombre de rameurs dans chaque catégorie sera fixé par le nombre de bateaux engagés. Chaque catégorie pourra compter 1 remplaçant en fonction des bateaux présentés. Cependant, sur proposition de l'ETR, ce nombre peut être ajusté par le Bureau si nécessaire.

Le choix des rameurs du collectif de chaque catégorie se fera en fonction de l'implication des athlètes pour la pratique en mer lors de la saison précédente ainsi que de la disponibilité de ceux-ci pour participer au chemin de préparation (voir ci-dessous pour chaque catégorie). En cas d'impossibilité de participer au chemin de préparation, des rameurs pourront être admis dans le collectif si leur parcours général est synonyme d'une motivation et d'une détermination particulière pour la pratique en mer. Ainsi, la participation et les résultats obtenus à l'édition 2009 du Championnat de France d'aviron de mer pourront être déterminants.

Une rameuse ou un rameur dont le comportement sera jugé incompatible avec le bon fonctionnement d'un collectif ou d'une équipe, pourra être exclu à tout moment.

Une fois que le type et le nombre de bateaux seront identifiés, que le collectif sera défini, la composition des équipages sera laissée à la seule discrétion des responsables sportifs, qui utiliseront les moyens qu'ils estiment appropriés pour déterminer les équipes. Aucun avis ou contestation extérieurs ne seront admis.

CATÉGORIES CADETS, JUNIORS, SENIORS ET VÉTÉRANS HOMMES ET FEMMES :

Les clubs dont les rameurs et rameuses se sentent concernés par ce projet et qui souhaitent s'investir dans la totalité du parcours de préparation doivent faire parvenir une liste à la ligue avant le 14 février 2010.

Un premier regroupement sur convocation aura lieu le 2nd week-end de mars sur le site du club nautique de Pornic. Le samedi 13 mars sera réservé aux catégories seniors et masters hommes et femmes. Le dimanche 14 mars sera réservé aux catégories des cadets et juniors hommes et femmes.

Suite à ce stage, il est prévu pour tous et toutes de participer à la régates de Lorient le dimanche 11 avril en yoles à 4 en équipages mixtes sous la responsabilité et aux frais de la Ligue d'Aviron des Pays de la Loire.

Un dernier stage de préparation se déroulera le 2^{ème} week-end de mai avec le samedi 8 le regroupement des séniors et des masters, et le dimanche 9 le regroupement des cadets et juniors sur le site du CN Pornic.

La composition des équipes pendant le stage est à la discrétion de l'encadrement et sera définitive.

LES BARREURS :

- Les candidatures sont à faire parvenir à la ligue au plus tard le 15 février afin que les convocations puissent partir en même temps que celles du collectif rameur.
- Les candidats et les candidates devront être minimum juniors 2 sur la saison en cours.
- Ils devront envoyer un CV de leur expérience en mer. Le poids devra être indiqué.

Sophie Gautier-Guyon

Référente Mer

Ligue d'Aviron des Pays de la Loire